

REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : 06 juillet 2017

Compte-rendu affiché le : 13 juillet 2017

Date de convocation du Conseil Municipal : 28 juin 2017

Nombre des Conseillers Municipaux en exercice au jour de la séance : 33

Président : Michel RANTONNET, Maire

Secrétaire Elue : Georgette BARBET

**MEMBRES PRÉSENTS À LA SÉANCE : M RANTONNET, MME PETIT,
M LAVERLOCHERE, M GOURRIER, MME QUIBLIER, M CALABRE, MME BARBIER,
M DASSONVILLE, M GOTTELAND, M BONNEMAN, MME REY, M DE PARISOT DE
BERNECOURT, M SADOT, MME PRUNARET M TREMBLEAU, MME POULARD,
M GUILLON, MME BARBET, MME SANTOS-MALSCH, MME ELLENBERGER,
M LAMBERT, MME FAÏ, M KRETZSCHMAR, M GUIBERT, M RIVIER**

**MEMBRES REPRÉSENTÉS : MME SALEMBIER-MICHEL, MME JAUFFRET,
M ROUX, MME D'HONNEUR, MME RODAMEL, MME JAMBON, MME DUMONT,**

MEMBRE ABSENT : M CORTIAL,

**OBJET : MARCHÉ DE TYPE CPE ET PF POUR LA MAINTENANCE DES INS-
TALLATIONS TECHNIQUES DE CHAUFFAGE, D'EAU CHAUDE SANITAIRE ET DE
VMC AVEC INTÉRESSEMENT SUR LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE RÉSULTAT DE
L'APPEL D'OFFRES OUVERT ET ATTRIBUTION DU MARCHÉ**

Nombre de présents : 25

Nombre de pouvoir : 7

Nombre de votants : 32

Nombre de pour : 32

Nombre de contre : 0

Nombre d'abstention : 0

MARCHÉ DE TYPE CPE ET PF POUR LA MAINTENANCE DES INSTALLATIONS TECHNIQUES DE CHAUFFAGE, D'EAU CHAUDE SANITAIRE ET DE VMC AVEC INTÉRESSÉMENT SUR LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE

RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT ET ATTRIBUTION DU MARCHÉ

Délibération n°2017-07-03

Rapporteur : Francis BONNEMAN

Le marché relatif à l'exploitation et à la maintenance des installations de chauffage des bâtiments communaux arrive à son terme le 21 juillet 2017. Dès lors, une nouvelle mise en concurrence, en conformité avec la réglementation applicable issue de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics et le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, a été effectuée.

Une procédure formalisée d'appel d'offres ouvert a été menée en vertu des articles 42 de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 et, 67 et 68 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

L'exploitation des installations techniques de chauffage comprend les prestations suivantes :

- La gestion d'énergie P1 (la fourniture étant assurée par Gaz de Bordeaux, Gaz de Paris),
- La maintenance préventive, entretien P2, dépannage,
- La maintenance corrective, garantie totale transparente P3,
- La maîtrise des consommations énergétiques à travers une clause d'intéressement ou de pénalité sur les économies ou excès de consommation.

Ce marché est conclu pour une durée ferme de 7 ans avec la possibilité de reconduire le marché trois fois un an de manière expresse.

Le début prévisionnel d'exécution de ce contrat est prévu pour le 24 juillet 2017.

Un avis d'appel public à la concurrence a été envoyé au BOAMP (Bulletin Officiel des Annonces pour les Marchés Publics), au JOUE (Journal Officiel de l'Union Européenne) le 19 avril 2017, et, sur le profil acheteur de la Ville le 21 avril 2017, pour une remise des offres le 1er juin 2017.

3 plis ont été enregistrés à la clôture de réception des offres : ENGIE COFELY, SOMECI et DALKIA.

La Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le 20 juin 2017 et a retenu, en application des critères prévus dans le règlement de consultation, l'offre de la société DALKIA pour un montant annuel de 64 413,64 € HT de P2 et P3 soit 77 296,36 € TTC.

Aussi, il est demandé à l'assemblée délibérante de bien vouloir :

- approuver la procédure formalisée relative au marché de type CPE et PF pour la maintenance des installations techniques de chauffage, d'eau chaude sanitaire et de VMC avec

069-216900894-20170706-Delib2017-07-03-DE
Date de télétransmission : 11/07/2017
Date de réception préfecture : 11/07/2017

intéressement sur la consommation d'énergie et garantie totale, pour une durée de 7 ans reconductible 3 fois un an.

- autoriser Monsieur le Maire à signer le marché relatif à la maintenance des installations techniques de chauffage, d'eau chaude sanitaire et de VMC avec intéressement sur la consommation d'énergie et garantie totale avec l'entreprise DALKIA, située 184 cours Lafayette – 69003 Lyon.

– Vu la décision d'attribution de la Commission d'Appel d'Offres réunie le 20 juin 2017,

– Vu l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics et notamment son article 42 ;

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics et notamment ses articles 67 et 68 ;

– Vu l'avis de la Commission des Finances réunie le 29 juin 2017,

**LE CONSEIL MUNICIPAL,
APRES EN AVOIR DELIBERE,**

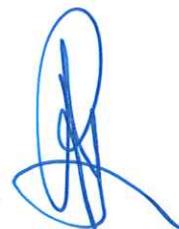
APPROUVE la procédure formalisée relative au marché de type CPE et PF pour la maintenance des installations techniques de chauffage, d'eau chaude sanitaire et de VMC avec intéressement sur la consommation d'énergie et garantie totale.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer le marché relatif à la maintenance des installations techniques de chauffage, d'eau chaude sanitaire et de VMC avec intéressement sur la consommation d'énergie et garantie totale, pour une durée de 7 ans reconductible 3 fois un an, pour un montant annuel de 64 413,64 € HT de P2 et P3 soit 77 296,36 € TTC avec l'entreprise DALKIA, située 184 cours Lafayette – 69003 Lyon, ainsi que tous les actes liés à son exécution.

PRECISE que les crédits nécessaires sont prévus au budget communal, **A L'UNANIMITÉ**

**POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME
FAIT A FRANCHEVILLE LE 06 JUILLET 2017**

**Michel RANTONNET
MAIRE DE FRANCHEVILLE**



Accusé de réception en préfecture
069-216900894-20170706-Delib2017-07-03-
DE
Date de télétransmission : 11/07/2017
Date de réception préfecture : 11/07/2017

Accusé de réception en préfecture
069-216900894-20170706-Delib2017-07-03-
DE
Date de télétransmission : 11/07/2017
Date de réception préfecture : 11/07/2017